



EN DÉBAT

Droit aux vacances : l'État doit-il en être le garant ?

Temps de vivre Inscrit dans la loi depuis 1998, il reste hors de portée pour des millions de Français. Trois acteurs historiques du tourisme social et de la solidarité appellent à reconstruire une véritable politique publique.

Alors que l'été s'installe, des millions de Français ne partiront pas en vacances. Pourquoi ce droit, pourtant conquis de haute lutte, reste-t-il si inégalement appliqué ? Henriette Steinberg, Nicolas Cano et Michèle Demessine, rappellent l'histoire de ce combat, alertent sur les reculs actuels et appellent à une mobilisation collective pour reconstruire un droit effectif aux vacances pour tous.

Parmi les personnes aidées par le Secours populaire, qui sont aujourd'hui les plus éloignées du droit aux vacances ?

Henriette Steinberg Ce sont surtout les enfants de parents sans emploi. Et même quand les deux parents travaillent, les salaires sont parfois trop faibles pour financer des vacances, surtout dans les familles monoparentales. La situation empire. C'est ce constat qui a motivé la création des Journées des oubliés des vacances. Chaque 15 août, on sait que les enfants qui ne sont pas partis ne partiront pas. Alors on organise une grande journée, comme cette année au Champ-de-Mars, pour leur offrir une vraie expérience de vacances : culture, sport, musique... Et surtout, leur mon-

trer qu'ils ne sont pas seuls. Ces moments sont essentiels : ils valorisent les enfants, leur permettent de rentrer à l'école avec des souvenirs à raconter, comme les autres. Cela a un impact sur eux, sur leurs familles, et sur l'ambiance générale en classe. Quand il n'y a rien à raconter, on démarre mal l'année.

Quel rôle joue l'Ancav pour permettre à un maximum d'enfants, de salariés ou de familles modestes de partir en vacances ?

Nicolas Cano L'Ancav, créée historiquement par la CGT, la confédération et cinq grandes fédérations, coordonne les actions en faveur du droit aux vacances, au sport et à la culture. Elle fédère les comités d'entreprise (CE), soit parce qu'ils possèdent des installations, soit parce qu'ils choisissent d'aider financièrement les départs. Le frein principal reste l'argent : beaucoup de familles n'ont pas les moyens de partir. Ce droit a pourtant évolué depuis 1936, avec les congés payés d'abord, puis la création des CE, qui ont fortement soutenu le tourisme social. Mais, depuis la transformation des CE en comités sociaux et économiques (CSE), les moyens ont baissé, les pré-

rogatives aussi. Tous les salariés n'y ont pas accès. Et pour les chômeurs, les dispositifs sont quasi inexistant. Il y a des centaines de milliers de personnes privées de vacances. Ce sont bien les inégalités qui pèsent le plus sur ce droit.

Ce droit au départ en vacances se traduit-il encore dans les politiques publiques ?

Michelle Demessine Il existe encore formellement, mais il est fragilisé. Les chiffres sont trompeurs : on y compte aussi ceux qui vont dans leur famille, ce qui masque l'ampleur du non-départ. Les nouvelles formes d'emploi – intérim, précarité – rendent les vacances inaccessibles, notamment pour les mères seules, souvent exclues. Le droit aux vacances est une conquête sociale née en 1936, structurée après la Libération par le Conseil national de la Résistance. État, syndicats, CAF, caisses de retraite et collectivités ont bâti ensemble un véritable service public du départ, avec des villages conçus pour les classes populaires. Ce n'était pas un produit marchand, mais un projet d'émancipation et de mixité, qui a permis à toute une génération, dont la mienne, de partir pour la première fois. Mais

depuis vingt ou trente ans, le système s'est délité. L'État, les mutuelles et les caisses se sont retirés. Avec la désindustrialisation, les anciens comités d'entreprise ont perdu leurs moyens. Les CSE d'aujourd'hui n'ont plus le même poids. Résultat : les structures du tourisme social se retrouvent isolées. Si on veut relancer une politique de vacances accessibles, il faut s'appuyer sur cette histoire, pas réduire le tourisme à une simple ressource économique.

L'essor du tourisme marchand a-t-il tué le tourisme social ?

Henriette Steinberg Ce qui a affaibli le tourisme social, ce sont avant tout les difficultés financières des familles. Quand les revenus sont irréguliers ou trop faibles, les vacances deviennent un luxe. C'est lié aux conditions de travail, à la précarité, et à l'incapacité d'aller au-delà de la survie. Si une famille a un peu de marge, elle veut que ses enfants partent. Et quand ce n'est pas possible, on se tourne vers les colonies de vacances, du moins jusqu'aux années 1970-1980, où elles jouaient ce rôle. C'est pourquoi nous avons développé nos propres dispositifs, comme les villages d'enfants Copain du monde. Ils s'adressent aux enfants qui ne peuvent pas partir avec leurs parents, pour leur permettre de vivre une vraie expérience de vacances, dans la découverte, la rencontre, l'ouverture à d'autres cultures. On y apprend à tisser des liens, à garder contact, à élargir son regard. Pour le SPF, les vacances sont un outil d'éducation populaire, de san-

té, de bonheur. C'est pourquoi nous mobilisons autant de moyens et d'énergie pour permettre à ces enfants d'en bénéficier.

Comment l'État pourrait-il en faire davantage ?

Nicolas Cano Comme l'a rappelé Michelle Demessine, il y a eu un désengagement progressif de l'État sur la question des vacances. Aujourd'hui, le tourisme est vu avant tout comme un levier économique. C'est un vrai paradoxe de voir la France première destination touristique mondiale, alors qu'une famille sur deux ne peut pas partir en vacances sur son propre territoire. À ce retrait de l'État s'ajoute les bas salaires, l'inflation, la précarité. Le budget des ménages est absorbé par le logement, l'alimentation, les transports, l'éducation... Les vacances arrivent en dernier, générant tensions dans les familles, fatigue accumulée, repli social. À la CGT, nous défendons le droit aux vacances comme un droit au repos, à la découverte, à la reconstruction de soi. L'État a sa part de responsabilité, directe, à travers ses choix économiques et sociaux, et indirecte, en affaiblissant les comités d'entreprise. Il faut qu'il redonne des moyens aux acteurs - associations, CSE, fédérations - qui permettent encore aujourd'hui à des milliers de personnes de partir.

Michelle Demessine L'État devrait s'inspirer de la première phase de démocratisation des vacances pour relancer une vraie politique publique. Dans la loi contre l'exclusion de 1998, j'avais fait inscrire le

droit aux vacances comme un droit fondamental. Ce droit existe, mais il est ignoré, car il n'est pas soutenu concrètement. Aujourd'hui, l'État se focalise sur le tourisme international, qui rapporte à la balance commerciale, au détriment du départ des Français. Pourtant, plus de 80 % d'entre eux choisissent de partir en France. Ils font vivre les territoires, l'emploi local, l'aménagement du territoire. Mais, depuis vingt ans, plus aucun ministère n'a été dédié au tourisme. On a laissé le champ libre au privé, avec des stations haut de gamme pour les plus riches, sans se soucier du tourisme populaire. Il faut reprendre une politique structurante qui associe l'État, les collectivités, les acteurs sociaux. Le tourisme social n'est pas mort, mais il est fragilisé. À l'Unat, que je préside, on recense encore 1 600 structures : villages de vacances, colonies, auberges de jeunesse... souvent les seules offres disponibles dans certaines zones. Elles jouent un rôle social et territorial, mais elles sont vieillissantes. Construites entre 1970 et 1985, elles ont besoin de rénovations, et il n'y a plus d'aide à la pierre. Quand j'étais ministre, j'avais un budget pour soutenir ces rénovations. Aujourd'hui, plus rien. Et sans aide, les structures doivent répercuter les coûts sur les prix - ce que nous refusons. Il faudrait des prêts remboursables sur le long terme, pour retrouver un équilibre. Car, même social, le tourisme doit être économiquement viable.

Serait-il utile, selon vous, de créer un service public

dédié aux départs en vacances ?

Henriette Steinberg Dès lors qu'un sujet relève de l'action publique - donc financé par l'impôt -, il doit couvrir tous les besoins. Pour les adultes, cela inclut la récupération de la force de travail. Pour les enfants, il s'agit d'ouvrir leur regard au monde, au-delà de l'école ou des écrans. Tout ce qui relève du bien commun et bénéficie à tous ne nous pose aucun problème. Mais, pour que cela fonctionne vraiment, il faut aussi compter sur la générosité populaire et la mobilisation directe des citoyens pour développer des activités. Il doit y avoir un lien fort entre l'action publique et l'engagement de la population dans ce qui lui semble essentiel.

Nicolas Cano C'est une vraie question, qui mérite qu'on s'y arrête. D'abord, il faut savoir ce qu'on entend par « service public ». Aujourd'hui, on dit que la SNCF est un service public, mais les cheminots eux-mêmes estiment qu'elle est tombée dans le giron du capitalisme, comme l'énergie. Donc tout dépend de la finalité et de qui gère quoi. Ce qui est certain, c'est que l'État doit déjà jouer son rôle de force publique en imposant une meilleure répartition des richesses, notamment en direction des salariés. Cela permettrait de réinvestir dans le patrimoine, d'aider au départ en vacances, et de recréer des synergies avec les associations et les anciens comités d'entreprise. Henriette Steinberg parlait des villages Copain du monde. Ces partenaires

avec des structures comme la CCAS sont essentiels. Mais si demain, la CCAS d'EDF disparaît, ce sont des milliers de projets abandonnés et d'enfants qui ne partiraient plus. Donc avant même de parler d'un service public du départ en vacances, il faut déjà sauvegarder et renforcer les acteurs qui existent. Quant à un service public en tant que tel, l'idée peut sembler généreuse, mais elle reste abstraite tant qu'on n'a pas défini qui pilote, avec quels moyens et pour quelles finalités. Si c'est pour avoir une structure bureaucratique de plus, on ne fera pas avancer les choses. Il faut une réflexion profonde et collective.

Michelle Demessine Je veux donner un exemple concret de coconstruction de politique publique : dans la communauté d'agglomération de Lens-Liévin (Pas-de-Calais), un programme local permet à 15 000 habitants de partir une semaine en vacances grâce à un travail collectif entre communes, région et association Vacances ouvertes. Ce dispositif a commencé à Avion, puis s'est étendu à tout le territoire. C'est la preuve qu'avec de la volonté politique et des moyens, c'est possible. Autre outil clé : l'ANCV et le chèque-vacances, né avec la cinquième semaine de congés en 1981. C'est populaire, bien ancré dans la culture des salariés, mais l'État ne finance rien : ce sont les entreprises qui l'achètent, générant des excédents reversés aux associations pour financer des projets de vacances. Je ne crois pas en un service public rigide des vacances : partir, ça se prépare,

c'est du rêve, une construction personnelle. L'enjeu, c'est que l'État impulse une vraie politique du départ en vacances, en soutenant les projets locaux, en finançant et en mobilisant les collectivités. Il faut aussi réinvestir les comités d'entreprise. Leur rôle s'est effondré avec la désindustrialisation. Aujourd'hui, ils distribuent des cartes-cadeaux, mais ne permettent plus aux salariés de vivre cette expérience collective, sociale, émancipatrice qu'était le départ en vacances. Cette question devrait revenir dans les négociations salariales, au même titre que les salaires.

Ces combats évoqués par Michelle Demessine sont-ils aussi les vôtres ?

Henriette Steinberg La solidarité populaire concerne tout le monde. On vit mal si on ne pense qu'à soi. S'engager pour que le monde tourne mieux, c'est aussi aller mieux soi-même. La collecte populaire est essentielle pour nous. Elle passe par les dons mais aussi par le dialogue avec les employeurs : lorsque les gens peuvent se reposer, emmener leurs enfants en vacances, ils travaillent mieux. C'est aussi un message envoyé au reste du monde : ici, on peut vivre autrement. L'humain n'est pas fait pour rester seul dans sa grotte. Il faut aller vers l'autre, surtout vers ceux qui subissent la solitude. Il n'y a pas qu'une seule façon de faire. La solidarité est ouverte à tous, y compris en s'engageant aux côtés du Secours populaire.

Nicolas Cano C'est une lutte. Et je partage totalement ce

qu'a dit Henriette Steinberg : l'union fait la force, c'est l'histoire même des conquêtes sociales. Mais, aujourd'hui, on est dans une phase de régression. Le capitalisme mondialisé s'attaque à ce que nous défendons. Plutôt que de grands discours sur l'État, on pourrait déjà faire pression pour que le législateur encadre davantage. Par exemple, il n'existe aucune obligation légale de dotation aux CSE. Si on obtenait que les entreprises soient contraintes

de financer correctement les comités d'entreprise, ce serait une victoire. Si l'État soutenait le tourisme social ne serait-ce qu'à 20 % du niveau de soutien accordé aux entreprises du CAC 40, ce serait déjà énorme. On parle d'aides de centaines de milliards, sans contrepartie. Il faut flécher cet argent autrement.

Michelle Demessine Il faut mener une vraie bataille politique et briser un plafond de verre.

C'est une question de volonté de l'État, mais aussi de tous les acteurs de la société : collectivités, CSE, syndicats... J'ai évoqué une initiative près de Lens. C'est donc possible, si la volonté politique est là, accompagnée de moyens à la hauteur. Parce que partir en vacances, c'est retrouver un peu de bonheur. Et ça, c'est essentiel pour toute la société. ■

par Diego Chauvet

